BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 680

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Ventes et cessions

834 831 869 RCS Paris.
LABA.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 200000.00 EUR.
Adresse : 5, rue Taylor, 75010 Paris.
Précédent propriétaire : 834 831 869 RCS Paris. **LABA.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : CARTA, REICHEN ET ROBERT ASSOCIES, architectes-urbanistes Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 17 rue Brézin 75014 Paris Capital : 292972.08 EUR Numéro unique d'identification : 478594542 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : LABA Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 5 rue Taylor 75010 Paris Capital : 200000.00 EUR Numéro unique d'identification : 834831869 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 6926905.00 EUR - passif de 2126905.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : 0,2898 action CARRA contre 1 action LABA. Sur la base des valorisations retenues par les deux sociétés, les associés de LABA (les « Associés LABA ») devraient détenir 25 % des actions et droits de vote tandis que les associés actuels de CARRA devraient détenir 75 % des actions et des droits de vote. Au final, compte tenu de ce qui précède, le rapport d'échange devrait s'établir nécessairement comme suit : 5.796 actions CARRA contre 20.000 actions LABA. Le capital de CARRA serait ainsi augmenté d'une somme de 97.662,60 euros (quatre-vingt-dix-sept mille six cent soixante-deux euros et soixante centimes) au profit des Associés LABA. CARRA procèdera donc à une augmentation de son capital social d'un montant de 97.662,60 euros (quatre-vingt-dix-sept mille six cent soixante-deux euros et soixante centimes), pour le porter de 292.972,08 euros à 390.634,68 euros, par création de 5.796 actions nouvelles de même valeur nominale que les actions existantes, soit environ 16,85 euros chacune, qui seront directement attribuées aux Associés LABA. Montant prévu de la prime de fusion : 4.702.337,40 € . Date du projet commun de fusion : 13.11.2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société CARTA, REICHEN ET ROBERT ASSOCIES, architectes-urbanistes : 16.11.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société LABA : 16.11.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..